



COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES"

Envoyé en préfecture le 17/10/2024
Reçu en préfecture le 17/10/2024
Publié le Département : ARDECHE
ID : 007-200039832-20241014-D_2024_8_14-DE

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

**délibération :
D_2024_8_14**

L' an deux mille vingt quatre, le lundi 14 octobre à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Polyvalente - LES ASSIONS, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice
: 31

Date de convocation du : 08 Octobre 2024

Présents : 25

Titulaires : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame CHALVET Catherine, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur BONNET Franck, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 30

Objet : Stratégie Pleine nature

Pouvoirs :

Madame ESCHALIER Cathy a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien
Monsieur THIBON HUBERT a donné pouvoir à Monsieur MICHEL Jean-Marc
Monsieur ALLAVENA Serge a donné pouvoir à Monsieur LAGANIER Jean-Marie
Monsieur PELLET Fabien a donné pouvoir à Madame DOLADILLE Monique
Madame FEUILLADE Delphine a donné pouvoir à Monsieur LEGRAS Emmanuel

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur THIBON HUBERT, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur PELLET Fabien, Madame FEUILLADE Delphine

Secrétaire de Séance : Madame Christiane RAYNARD

M. Daniel NOËL Vice-président en charge des activités de pleine nature, rappelle que cette stratégie globale a été présentée lors de la réunion de la commission « tourisme » du 12 septembre dernier à Chambonas. Le document de synthèse est mis en annexe.

Spécifiquement sur le vélo, la méthodologie proposée est la suivante :

Étape 1 : Validation des circuits par les communes

- ✓ Sollicitation des communes pour validation des circuits avec une carte par pratiques (VTT, Gravel, cyclo) ;
- ✓ Retours attendus pour le 4 octobre (avant Bureau élargi) ;
- ✓ Si besoin rencontres / échanges avec communes pour ajustements ;
- ✓ NB : les anciens circuits seront débalisés (en régie) mis à part le 4a, 4b de Berrias-et-Casteljau et la boucle des Assions ;
- ✓ Validation des circuits en Conseil communautaire du 14 octobre ;

Étape 2 : Balisage des circuits par prestataire ;

Étape 3 : Élaboration pas à pas par un prestataire, via la SPL Cévennes d'Ardèche (action portée par la SPL car elle bénéficie de reliquats de subventions qui sont réorientés) ;

Étape 4 : Intégration de toutes les boucles et des pas à pas dans Geotrek (pour diffusion partenaires et grand public) ;

Étape 5 : Dépôt de candidature pour obtenir le label « Territoire Vélo » auprès de la Fédération Française de Cyclisme. L'objectif est de finaliser les fiches, cartos et numérisation de tous les circuits, sur les 3 pratiques (cyclo, VTT gravel), d'ici la saison 2025.

Il convient de valider cette stratégie, d'approuver les circuits de chaque commune et d'autoriser le Président à solliciter les financeurs, Etat, Région et Département.

Les financements sont sollicités pour :

- Financement du balisage des boucles VTT + balisage de l'itinérance VTT Cévennes d'Ardèche (fourniture et pose pour 334km) : 19 000 € HT
- Fourniture balisage Transcévenole (pose en régie) : 4 000 € HT

Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

Publié le

ID : 007-200039832-20241014-D_2024_8_14-DE

- Financement signalétique itinérance Gravel (fourniture et pose pour 321km) : 17 500€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres,

APPROUVE le lancement de la stratégie « vélo » telle que décrite ci-dessus,

AUTORISE le Président à solliciter les financeurs, Etat, Région et Département pour :

- Financement du balisage des boucles VTT + balisage de l'itinérance VTT Cévennes d'Ardèche (fourniture et pose pour 334km) : 19 000 € HT
- Fourniture balisage Transcévenole (pose en régie) : 4 000 € HT
- Financement signalétique itinérance Gravel (fourniture et pose pour 321km) : 17 500€ HT.

AUTORISE le Président à signer tout document ou engager toute démarche concernant cette affaire.

Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER



Emis le 14/10/2024, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le